

**COMMUNE DE CHASSAL - MOLINGES**  
**COMPTE RENDU**  
**RÉUNION ORDINAIRE DU 2 MAI 2023**  
**SALLE DE LA MAIRIE DE MOLINGES**

-----

**La réunion du Conseil municipal se déroule dans la salle du conseil de la Mairie de Molinges.**

**Présents** : DEMARCHI JF / MORA C. / DELACROIX JL /BOURGEAT G. / BARONI JJ / DUIVON M. / LAHU N / PORCHEREL M/ BERLUCCHI A. / EYSSAUTIER CH / BEGUET V/ CORNU D/ CHAPOTOT PH

**Absents** : GUYENOT J. / VIALARD E

**Excusées** : LEBOSSÉ S / ROUSSIER S/ MEYNIER CL/ BESSE M

**Pouvoirs** : ROUSSIER S à DEMARCHI JF / LEBOSSÉ S à BEGUET V / BESSE M à PORCHEREL M / MEYNIER CL à BARONI JJ

**Secrétaire de séance** : C. MORA

La convocation pour la séance du 2 Mai 2023 a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de Chassal et de Molinges en date du 26 Avril 2023.

Ouverture de la séance à 19 H 00

Le Maire fait l'appel des membres du conseil.

Absents : GUYENOT J. / VIALARD E

Et annonce les pouvoirs

**Pouvoirs** de ROUSSIER S à DEMARCHI JF /de LEBOSSÉ S à BEGUET V / de BESSE M à PORCHEREL M / de MEYNIER CL à BARONI JJ

Le Maire demande si des personnes souhaitent assurer le secrétariat de la séance, M. Claude MORA est candidat. Aucun autre membre n'étant candidat, le maire valide cette candidature.

Monsieur le maire demande aux conseillers s'ils ont été destinataires du compte-rendu de la dernière réunion du 3 Avril et s'ils ont des remarques à faire – Aucune remarque

Le conseil municipal, par 13 voix pour + 4 pouvoirs, vote les termes du procès-verbal du précédent conseil municipal.

## 1 – Servitude Passe à poissons

Dans le cadre d'une vente Millet/Nicod, la commune souhaite voir apparaître une servitude de passage pour pouvoir accéder au bord de la rivière et entretenir la passe à poissons existante.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents + 4 pouvoirs, valide la proposition

## 2 – RPQS 2022

- Augmentation du prélèvement en eau : De 69914 à 71032 m<sup>3</sup> (augmentation dû peut-être à l'activité de l'hôtel)
- Nombre d'Abonnés : De 508 à 528 abonnés
- Contrôle et prélèvement Bactériologique et physico-chimique : 15 prélèvements et 0 non-conformité
- Rendement : Chassal-Molinges : de 67,9% à 76,8%

Un rendement meilleur sur Chassal que sur Molinges, il faut prendre en compte les travaux qui consomment de l'eau mais qui ne sont pas comptabilisés. On souhaiterait tendre vers un rendement à 90%.

- Qualité de l'eau : L'eau est de bonne qualité (moins de nitrates à Molinges qu'à Chassal qui est peut-être dû à l'influence de la Bienne sur le captage de Chassal)

Jusqu'à présent sur la Commune la consommation d'eau n'était pas comptabilisée ni facturée aux propriétaires sur les maisons en travaux.

Après en avoir délibéré, Le CONSEIL MUNICIPAL, décide la mise en place d'une nouvelle réglementation qui consiste à la mise en place d'un compteur d'eau dès l'ouverture de chantier sur tout le territoire de la commune de Chassal-Molinges.

## 3 – Plan de financement et validation appel d'offre Salle communale de Chassal

### Plan de financement

	Montant en HT
Lot 1 Gros œuvre – BARONI 39360 Chassal	29 969.35 €
Lot 2 Couverture zinguerie EP – PICARD 39200 Saint-Claude	29 447.20 €
Lot 3 ITE – BONGLET 39000 Lons-le-Saunier	37 882.00 €
Lot 4 Menuiseries ext et int – RENOBAT 39260 Moirans en Montagne	48 964.80 €
Lot 5 Isolation – Plâtrerie – Peinture – PEINTURE COLOR – POULAIN 39170 Coteaux du Lizon	26 355.20 €
Lot 6 Chauffage – VMC – Sanitaire – PICARD 39200 Saint-Claude	37 112.50 €
Lot 7 Electricité – PORTIGLIATTI 39200 Saint-Claude	7 321.00 €
<b>TOTAL en € HT coût rénovation</b>	<b>217 052.05 €</b>

## **Subvention**

Etat – DETR	30 %	83 667.00 €
CD 39 – Dotation Jura	15 % travaux	32 522.56 €
Etat – Fonds Vert	40 % des dépenses éligibles	106 920.00 €
Total subventions		223 109.56 €
FCTVA		54 542.29 €
Autofinancement		57 012.49 €
<b>Coût total toutes recettes confondues en € TTC</b>		<b>334 664.33 €</b>

### **Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,**

Vu les délibérations prises antérieurement pour l'opération citée en objet

Considérant les subventions obtenues et escomptées de l'Etat au titre du Fonds Vert et de la DETR, du Conseil Départemental au titre de la DST (dotation solidarité des territoires),

Considérant les résultats de la consultation lancée en procédure adaptée et le choix du pouvoir adjudicateur de retenir les entreprises dont le détail figure en annexe, pour un montant total de 217 052,05 € HT soit 260 462,46 € TTC,

JJ Baroni ne participe pas au vote

### **Le CONSEIL MUNICIPAL:**

1. Prend note du choix des entreprises retenues pour ces travaux pour un montant de 217 052,05 € HT soit 260 462,46 € TTC),
2. Autorise M. le Maire à passer les marchés avec les entreprises retenues,
3. Prend acte que la dépense globale prévisionnelle pour cette opération est de 278 886,95 € HT soit 334 664,33 € TTC et arrête le plan de financement correspondant,
4. S'engage à assurer le financement de cette opération, par autofinancement interne et externe.

## **4 - Validation appel d'offre Travaux abord de l'école**

Considérant les résultats de la consultation lancée en procédure adaptée et le choix du pouvoir adjudicateur de retenir l'entreprise EUROVIA GUENUCHOT TP pour le lot unique de la consultation, pour un montant total de 240 422.20 € HT soit 288 506.64 € TTC,

Le CONSEIL MUNICIPAL :

1. Prend note du choix de l'entreprise EUROVIA GUENUCHOT TP retenue pour ces travaux pour un montant de 240 422.20 € HT soit 288 506.64 € TTC,
2. Autorise le Maire à passer le marché avec l'entreprise retenue,
3. S'engage à assurer le financement de cette opération, par autofinancement interne et externe provenant notamment d'un emprunt, et notamment à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

## **5 – Présentation APD Micro-Crèche**

Repoussée au prochain Conseil Municipal

## **6 – DPU Vente AGUIL / SCI « ALUGAND »**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents + 4 pouvoirs, ne souhaite pas se positionner sur la vente AGUIL au profit de la SCI « ALUGAND »

Le dossier sera transmis à la communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

## **7 - Transfert de garantie d'emprunts**

Le maire informe le conseil municipal que la Commune Chassal-Molinges est garant de l'emprunt suivant :

- N°0264021 – SCIC HLM La maison pour tous

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 13 voix et 4 pouvoirs : sollicite la communauté de communes haut jura Saint-Claude pour la reprise de cet emprunt

## **8 - Présentation offres emprunt 200 000€**

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que pour financer les investissements 2023, il est nécessaire de recourir à un emprunt,

La commune a consulté 3 établissements bancaires :

- Crédit agricole : Durée 12 ans Taux fixe 3,9%.
- Banque Populaire : Durée 12 ans Taux fixe 3,99 %
- Caisse d'Epargne Durée 12 ans Taux fixe : 4,55%

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des propositions remises par les différentes banques ayant répondu, et après en avoir délibéré, décide de contracter auprès du crédit agricole de Franche-Comté.

## **9 – Devis rénovation statue monument aux morts :**

Présentation du devis pour la réfection de la statue du Monument aux morts à Molinges  
Société Fonderie Vincent devis de 18 700 € + 1500 € de transport

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents + 4 pouvoirs :

- Valide la proposition de la Société Fonderie Vincent
- Autorise le Maire à faire les demandes de subventions

## **10 – Questions diverses**

➤ Monsieur et Madame AGRALI souhaitent ouvrir une boucherie et restauration rapide kebab frais et halal au centre du village car il n'y a pas d'offre artisanale dans ces activités. Ils aimeraient répondre à un besoin de la population de Chassal-Molinges.

Après en avoir délibéré, Le CONSEIL MUNICIPAL :

1. Soutien le projet d'ouverture de la Boucherie et restauration rapide
2. Donne son accord pour déposer en son nom le dossier de subvention pour ce porteur privé

- Le 6 mai 15h29, passage de la flamme de l'arc de triomphe dans la commune, manifestation au monument aux morts à Molinges
- Commémoration du 8 Mai 2023 : Cérémonie Chassal 11h00 – Molinges 11h30 suivi d'un pot
- ACCA de Chassal organise une journée de nettoyage le 13 Mai 2023 – RDV 8h30 à la Cabane de Chasse à Chassal - Un pot sera offert par la Commune
- L'équipe du CCAS a élaboré un questionnaire pour les personnes de plus de 75 ans pour mieux cibler les actions à mener et recenser leurs besoins.
- Le Dr LANCON installé sur Vaux-les-Saint-Claude a quitté la Commune.  
Est-ce qu'une solution de remplacement va être étudié pour la Vallée ?  
Le Maire de Chassal-Molinges et Vaux-les-Saint-Claude vont se rencontrer pour réfléchir à ce qui pourrait être fait conjointement.

Prochain conseil municipal – **Vendredi 9 Juin À 19 H 00**

**Elections sénatoriales**

Le conseil municipal est convoqué le vendredi 9 juin 2023 en vue de la désignation de leurs délégués et suppléant au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.